

# Inscription et recensement scolaire 2014/2015

A partir du lundi 3 au vendredi 21 février 2014, les inscriptions et les recensements scolaires auront lieu en mairie, auprès du Pôle accueil.

Publié le mardi 28 janvier 2014

**A partir du lundi 3 février au vendredi 21 février 2014, les inscriptions et les recensements scolaires auront lieu en mairie, au Pôle accueil.**

Sont concernés :

- la première inscription en maternelle, pour la rentrée en septembre 2014, uniquement pour les enfants nés en 2011,
- les dérogations scolaires à renouveler pour les enfants dérogataires qui entrent en Cours préparatoire (CP),
- les enfants nés en 2012 à recenser pour la rentrée 2015. Ce recensement permet de maîtriser les effectifs et évaluer les besoins pour 2015.

Pour faciliter vos démarches suivez les informations de la note explicative et complétez le dossier de demande d'inscription disponible sur le site de la ville ou en mairie.

Renseignements et inscriptions auprès du Pôle accueil au 04 42 47 71 91 ou sur [pole.accueil@mairie-fos-sur-mer.fr](mailto:pole.accueil@mairie-fos-sur-mer.fr)



MAIRIE DE FOS-SUR-MER  
AVENUE RENÉ CASSIN BP 5  
13771 FOS-SUR-MER CEDEX  
TEL. : 04 42 47 70 00

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.  
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

<http://www.fosurmer.fr/commun/actualites-109/inscription-et-recensement-scolaire-20142015-1012.html?cHash=a3ee6cbf7d3aac13dfe38d96cf6d134e>

✓ OK, tout accepter

Personnaliser